

Communiqué de presse

Paris, le 17 décembre 2014

Assurance-vie : le contrat MonFinancier Retraite Vie évolue

Fidèle à la volonté d'enrichir son offre et désireux de répondre plus encore aux exigences de ses clients, MonFinancier fait évoluer le contrat d'assurance-vie MonFinancier Retraite Vie afin d'offrir davantage de souplesse et de diversification.

Principales évolutions apportées à **MonFinancier Retraite Vie** depuis 29 septembre 2014 :

Deux modes de gestion supplémentaires : la gestion profilée et la gestion libre

- **1 profil «Sécurité»** (20% fonds euros Suravenir Opportunités et 80% fonds euros Suravenir Rendement) et **4 profils «MF Etoilée»**, adaptés à toutes les sensibilités (du profil « prudent » au profil « offensif »).
- Un rééquilibrage annuel est effectué gratuitement sur le contrat, afin de respecter la répartition du profil de gestion choisi.
- La gestion libre avec une sélection de 456 unités de compte et 2 fonds euros à capital garanti proposés, dont Suravenir Opportunités.
- **Les arbitrages sont gratuits et illimités**, pour gérer son allocation d'actifs sans frais additionnels. Ce mode de gestion donne également accès, **gratuitement**, à **5 options d'arbitrages programmés** : rééquilibrage automatique, dynamisation progressive de l'investissement, arbitrage à seuil de déclenchement avec sécurisation des plus-values, dynamisation des plus-values et arbitrage sur alerte à seuil évolutif (stop-loss relatif). □

Élargissement de l'offre financière

L'offre de supports financiers est très sensiblement augmentée : 456 unités de compte gérées par 114 sociétés de gestion. Les SCPI et produits structurés permettent de renforcer les possibilités de diversification. Les frais annuels de gestion sur la part des fonds gérés sur ces nouvelles unités de compte sont de 0,60 % annuels. Les frais de gestion sur l'unité de compte MonFinancier Epargne sont, bien entendu, maintenus à 0,40 %.

Intégration d'un second fonds en euros à capital garanti

Le contrat proposait un seul fonds euros à capital garanti : *le fonds euros Suravenir Opportunités*. Son allocation, intégrant une part importante d'actifs de diversification, permet de viser, sur le moyen/long terme, un potentiel de performance supérieur à celle d'un fonds euros majoritairement obligataire. Un second fonds euros à capital garanti, majoritairement obligataire, privilégiant la sécurité et la récurrence du rendement, est désormais disponible : **le fonds euros Suravenir Rendement**.

Baisse des minima portant sur les opérations du contrat

Certains seuils minima sont abaissés pour rendre le contrat encore plus accessible :

- Pour le versement initial : dès 100 euros,
- Pour les versements libres : dès 50 euros,
- Pour les versements programmés : dès 25 euros par mois

Ouverture du contrat à la gestion en ligne

Les versements libres, les arbitrages, les changements de profil peuvent être réalisés directement via l'accès client Internet.

A propos de MonFinancier

Acteur indépendant de l'épargne et du placement, MonFinancier sélectionne pour ses clients des produits d'assurance vie et autres placements de qualité, tout en privilégiant des solutions à frais réduits. MonFinancier est également un "média conseil intégré" et publie quotidiennement de l'information macro économique, fiscale, boursière ou patrimoniale sur le site www.MonFinancier.com. Son organisation par pôles d'expertise lui permet donc d'associer son savoir-faire en matière de conseil à la conception de contenus d'information utiles et de formations autour des thématiques patrimoniales."

Contact presse :

Bruno PEYRAVERNEY – Directeur de l'Epargne
06 68 61 31 33 | bruno.peyraverney@monfinancier.com

A propos de Suravenir

Suravenir, filiale d'assurances de personnes du Crédit Mutuel ARKEA, est l'un des principaux intervenants du monde de l'assurance-vie et de la prévoyance en France, avec plus de 28 milliards d'euros d'encours gérés en assurance-vie et près de 32 milliards d'euros de capitaux sous risque pour le compte de plus de 2,4 millions de clients. En 2013, Suravenir a enregistré un chiffre d'affaires supérieur à 3 milliards d'euros, en progression de 36% par rapport à 2012. Acteur majeur au plan national et forte de l'expertise de ses 260 collaborateurs, Suravenir est spécialisée dans la conception, la fabrication et la gestion de contrats d'assurance-vie et de prévoyance.

Plus d'informations sur www.suravenir.fr

Contact presse :

Katell PIRIOU
02 98 34 65 35 | 06 21 68 17 91 | katell.piriau@suravenir.fr

MonFinancier Retraite Vie est un contrat d'assurance-vie individuel de type multisupports géré par Suravenir, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital entièrement libéré de 400 000 000 euros - siège social : 232 rue Général Paulet BP 103 29802 Brest cedex 9 - RCS Brest 330 033 127- Société mixte régie par le Code des Assurances soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel - 61 rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 09. MonFinancier SAS : Société par Actions Simplifiée au capital de 10000,00 euros, RCS Rennes n°494 162 233. - Siège social 4 rue Beaumanoir à Rennes. - Tél. : 02 99 30 06 43 - Email : contact@monfinancier.com - Société de courtage d'assurances N° ORIAS 07 031 613 - www.orias.fr - Conseiller en Investissements Financiers n°D011939 référencé par la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.